

Gouvernement Général

de l'Algérie

République Française

—

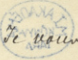
Algèr, le 14 février 1901



Monsieur,

Le Gouvernement Général de l'Algérie a décidé de publier le texte arabe du manuscrit de la bibliothèque nationale de Paris, n° 1451, qui contient les doctrines de Moïse ben Mésouïe. On veut bien me laisser l'honneur de vous demander si vous consentez à vous charger de rédiger une introduction en français qui serait imprimée en tête du volume. Le travail que vous avez publié sur les Almohades vous désigne tout particulièrement pour présenter aux orientalistes et au public, avec toute l'autorité désirable, le livre d'Édouard Boursort. Je vous serai reconnaissant de me faire connaître s'il vous est possible de satisfaire à la demande que je vous adresse

au nom du Gouvernement Général.

 Je vous prie d'agréer, Messieurs,
avec l'assurance de mes sentiments
les plus distingués, l'expression de
une profonde déférence,

Thurmann